

Pie-grièche à poitrine rose, *Lanius minor* (Gmelin, 1788)

Classification (Ordre, Famille) : Passeriformes, Laniidés

Description de l'espèce

La Pie-grièche à poitrine rose est une assez grande pie-grièche caractérisée par son plumage gris et noir sur les parties supérieures et teinté de rose sur les parties inférieures. Un large bandeau noir orne les parotiques et le front. Les deux sexes ont un plumage identique, le bandeau noir chez la femelle est d'un noir un peu plus mat et le dessus est un peu moins gris bleuté. Le plumage immature est dans l'ensemble moins gris et plus brunâtre, le front noir ne sera acquis que sur les quartiers d'hiver. La mue du plumage, complète, est réalisée chez les adultes comme chez les immatures de la mi-décembre à la fin mars en Afrique.

Ses longues ailes lui permettent un vol souple qui la dénote comme une espèce migratrice au long cours.

Le chant est un gazouillis relativement peu sonore, un pot-pourri composé d'imitations de chants d'autres oiseaux et entrecoupé de cris typiques de Laniidés. Des cris râpeux sont émis à l'approche d'un prédateur potentiel près du nid ([8] ; JCR, CD4/pl.46).

Longueur totale du corps : 20 cm, Poids : 41 à 50 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

Elle ressemble à la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*), mais celle-ci, plus grande et d'allure plus claire n'a pas le front noir et sa poitrine est d'un blanc pur.

Elle est proche également de la Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*), d'allure plus sombre et sans le front noir mais avec la poitrine également teintée de rose. Cette dernière partage parfois avec la Pie-grièche à poitrine rose les mêmes habitats dans le sud de la France.

Répartition géographique

L'espèce se reproduit actuellement du nord-est de l'Espagne et de la France méditerranéenne à travers le sud de l'Europe et la Turquie ainsi que le Caucase et le Kazakhstan pour atteindre à l'est le cours supérieur du fleuve Irtych (90° E) en Sibérie occidentale.

Actuellement, deux petites populations subsistent dans les plaines viticoles du département de l'Hérault et de l'Aude, l'une située dans la Basse plaine de l'Aude [1] et l'autre, qui n'a été découverte qu'en 1995, dans les plaines de Poussan et de Villeveyrac à l'ouest de Montpellier [2 ; 5]. Des nidifications sporadiques de un à trois couples ont parfois lieu dans le Gard [6]. En 2005, elle a niché dans le Var [11].

L'espèce est migratrice et hiverne en Afrique australe, les pays concernés étant la Namibie, le Botswana, l'extrême-sud du Zimbabwe et le nord de l'Afrique du Sud [3 ; 8].

Biologie

Ecologie

La Pie-grièche à poitrine rose est une espèce thermophile qui est liée à des milieux steppiques ou présentant de grandes surfaces en sol nu ou herbacé parsemées d'arbres (platanes, frênes, peupliers...) isolés, alignés ou par petits bosquets, ces arbres étant indispensables pour la pose des nids. Les terrains de chasse présentent des sols recouverts d'une végétation basse et clairsemée [4 ; 8].

Comportement

Les retours de migration sont observés durant la seconde quinzaine d'avril.

En période de reproduction, les oiseaux, particulièrement vigilants, surveillent d'un point haut leur territoire et en chassent, souvent à plusieurs, tout prédateur potentiel (rapaces, corvidés).

Les départs en migration postnuptiale débutent dès le cœur de l'été, en juillet-août pour les populations d'Europe centrale, ils sont plus tardifs en région méditerranéenne, s'étalant jusqu'à la mi-octobre.

Reproduction et dynamique des populations

La Pie-grièche à poitrine rose entreprend sa nidification dès son retour des quartiers d'hiver d'Afrique australe entre fin avril et fin mai.

L'espèce niche d'une manière isolée dans le feuillage des grands arbres, mais plusieurs couples peuvent nicher d'une manière semi-coloniale sur des arbres voisins (dans la partie orientale de son aire de répartition, on connaît même des cas où plusieurs couples ont niché sur un même arbre). Le nid est généralement un peu plus grand et un peu plus lâche que celui de la Pie-grièche à tête rousse, mais moins volumineux et en principe mieux fini que celui de la Pie-grièche grise. Pour sa construction, l'oiseau utilise de nombreuses plantes, des tiges sèches et dépouillées, mais aussi des tiges vertes et notamment des fleurs odoriférantes (*Artemisia*, *Filago*, *Helichrysum*, *Gnaphalium*...) ainsi que de

la laine [8]. Une seule ponte annuelle de quatre à six oeufs a lieu. L'incubation dure 16 jours et l'élevage des jeunes au nid 16-18 jours. Ainsi, la durée de séjour sur les lieux de nidification n'excède-t-elle pas trois mois.

Le succès reproducteur est peu connu, il semble dépendre surtout des conditions météorologiques au moment de l'élevage des jeunes, de trop longues périodes de pluies et de basses températures engourdissant les insectes perturbent les nourrissages et affaiblissent ainsi les jeunes si elles ne leur sont pas fatales.

L'âge de première reproduction est atteint à la fin de la première année de vie. La longévité n'a pas été étudiée.

Régime alimentaire

L'espèce se nourrit essentiellement d'insectes capturés au sol mais rarement empalés. Elle se poste à l'affût à partir d'un perchoir ou d'un vol sur place, parfois à la poursuite au vol [9]. Les coléoptères forment l'essentiel du régime alimentaire (jusqu'à 97%) ; les orthoptères et éphéméroptères sont également consommés, et plus rarement, des micromammifères [bg7].

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1410 - Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*) (Cor.15.5)

3170*- Mares temporaires méditerranéennes (Cor. 22.34)

6220*- Parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodieta* (Cor. 34.5)

6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (Cor. 38.2)

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba* (Cor. 44.141 et 44.6)

92D0 - Galeries et fourrés riverains méridionaux (*Nerio-Tamaricetea* et *Securinegion tinctoriae*) (Cor. 44.81 à 44.84)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée au niveau national (Arrêté du 17 avril 1981 modifié le 25 juillet 1999), inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux et à l'annexe II de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La population de la Basse plaine de l'Aude et celle située à l'ouest de Montpellier (Plaine de Fabregues-Poussan et Plaine de Villeveyrac-Montagnac) sont incluses en ZPS.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'estimation de l'abondance de la population nicheuse de Pie-grièche à poitrine rose en Europe est de 620 000 à 1 500 000 couples. Son statut de conservation est jugé en déclin modéré continu en Europe [bg2]. Les populations les plus importantes du continent se situent en Roumanie (364 000-857 000 c.), en Russie (150 000-300 000 c.) et en Turquie (50 000-200 000 c.).

L'aire de répartition de la Pie-grièche à poitrine rose s'est considérablement rétrécie dans l'Europe de l'Ouest. Elle ne niche plus que d'une manière relictuelle en Catalogne et dans le Languedoc (plus rarement en Provence). Elle a sans doute aussi diminué en Italie mais des informations précises manquent à ce sujet. En Europe centrale, l'espèce a amorcé depuis 1960-1970 une régression sensible dans la plupart des pays. Elle a ainsi disparu d'Allemagne, de Suisse, d'Autriche, de Tchéquie et probablement de Pologne. Enfin, elle a décliné en Ukraine, en Biélorussie, en Slovaquie, en Hongrie et en Roumanie [bg30].

En France, l'espèce est considérée comme en danger [bg53]. L'espèce jouissait d'une assez large distribution, quoique soumise à fluctuations jusque dans les années 1960, puis un déclin s'est amorcé ne laissant guère plus de 50-100 couples dans les années 1970 [7]. L'état des populations est actuellement très préoccupant puisqu'il ne restait que 25 couples en 2005. La réduction des effectifs a été particulièrement spectaculaire en 2002 (29 couples) et 2003 (21 couples) alors qu'il y en avait encore 45 couples en 2000 et 2001. Malgré le sursaut constaté en 2005, il est à craindre que la disparition ne soit inéluctable [10]. Le statut d'espèce "en danger" en France avait été évalué en 1999 [bg53] et se justifie plus que jamais aujourd'hui.

Menaces potentielles

La disparition ou le déclin de l'entomofaune, surtout les coléoptères, à la suite de l'utilisation de puissants pesticides est certainement une des causes principales du déclin de cette espèce en Europe.

Des raisons climatiques (atlantisation du climat avec des étés trop humides) et des altérations des habitats (remembrement avec arrachage des arbres, monocultures du maïs) ont aussi été évoquées [bg53].

Pour ce qui concerne les deux petites populations qui subsistent dans le Languedoc, malgré l'absence de modification de l'habitat depuis 15 ans dans la Basse plaine de l'Aude (suivi réalisé par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon) et une politique volontariste des viticulteurs à faire des traitements raisonnés de leurs

parcelles, le déclin perdure. Il est difficile d'expliquer la baisse actuelle des populations compte tenu de la taille insignifiante des effectifs. Une autre explication à la baisse des populations que la modification de l'habitat et les traitements phytosanitaires est à rechercher. Il est supposé que le recul vers l'est du front européen de l'espèce [10] isole de plus en plus la population française et la prive d'un recrutement à partir des populations orientales, recrutement d'autant plus nécessaire à la survie de la population que ses effectifs sont extrêmement faibles. Cette hypothèse semble accréditée par le maintien des populations du cortège des oiseaux insectivores sur ces sites (Coucou geai, Rollier d'Europe, Petit-duc scops, Pie-grièche à tête rousse...) dont le Languedoc constitue en France une région importante.

Propositions de gestion

Bien que les problèmes de conservation semblent situés en dehors des sites de reproduction, le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon travaille en relation avec les agriculteurs de la Basse plaine de l'Aude à l'application de pratiques culturales adaptées au maintien de l'avifaune, tant en terme de traitement de la vigne, qu'en terme de gestion des prairies de fauche.

Sur l'autre site, près de Montpellier, le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon est en passe de signer une convention de gestion des platanes du bord des routes avec le Conseil Général de l'Hérault afin d'éviter des tailles ou des coupes d'arbres néfastes à la reproduction de l'espèce localement.

Etudes et recherches à développer

Les deux populations nicheuses du sud de la France ont fait l'objet de nombreuses recherches en terme d'exigences écologiques de l'espèce (caractérisation de l'habitat, régime alimentaire...). Des suivis annuels de cantonnement et de productivité sont effectués par la LPO Aude, le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon et le CEFE (Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive)/CNRS de Montpellier. La poursuite de ces suivis est envisagée et fournira les informations nécessaires à la compréhension de la dynamique de cette population isolée.

Bibliographie

1. BARA, T. (1995).- La population de Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* de la basse plaine de l'Aude en 1994. *Alauda* 63: 191-198.
2. BECHET, A., ISENMANN, P. & MAUFFRAY, J.F. (1995).- Un deuxième site de nidification de la Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*) en Languedoc. *Alauda* 63: 243-244.
3. HERREMANS, M. (1998).- Monitoring the world population of the Lesser Grey Shrike (*Lanius minor*) on the non-breeding grounds in southern Africa. *Journal für Ornithologie* 139: 485-493.
4. ISENMANN, P. & DEBOUT, G. (2000).- Vineyards harbour a relict population of Lesser Grey Shrike *Lanius minor* in Mediterranean France. *Journal für Ornithologie* 141: 435-440.
5. ISENMANN, P., DEBOUT, G. & LEPLEY, M. (2000).- La Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* nicheuse à Montpellier. *Alauda* 68: 123-131.
6. LABOUYRIE, F. (2004).- Statut de la Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* en Vaunage, Gard. *Meridionalis* 5: 54-60.
7. LEFRANC, N. (1978).- La Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* en France. *Alauda* 46: 193-208.
8. LEFRANC, N. (1993).- *Les pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Ed. Delachaux et Niestlé, Tournai. 240 p.
9. LEPLEY, M., RANC, S., ISENMANN, P., BARA, T., PONEL, P. & GUILLEMAIN, M. (2004).- Diet and gregarious breeding in Lesser Grey Shrike *Lanius minor* in Mediterranean France. *Revue d'écologie* 59: 591-602.
10. RUFRAY, X. & ROUSSEAU, E. (2004).- La Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* : une fin annoncée. *Ornithos* 11: 36-38.
11. VIRICEL, G. (2006).- Les Pies-grièches de la Sainte-Baume. *LPO infos Provence-Alpes-Côte d'Azur* 29: 15.